

décembre 2024



Quelques actualités du secteur

Livre blanc de la protection de l'enfance

La Fondation Jean-Jaurès, le GEPSO, SPEAK et Repairs ! 94 ont publié en novembre dernier un Livre Blanc de la protection de l'enfance. Avec ses « 70 propositions pour agir vite », émanant d'acteurs de terrain et d'anciens enfants placés, ce document veut proposer une nouvelle vision de la protection de l'enfance, réaliste et concrète pour mieux « restaurer la crédibilité et l'efficacité du service public de protection de l'Enfance » dans un contexte de grande fragilité.

Face à cet enjeu vertigineux, les propositions sont nombreuses et variées, parmi lesquelles : l'obligation de publier les mesures de placement non exécutées, la création d'une fondation nationale pour la protection de l'enfance, une analyse des rapports d'évaluation des établissements et services, le développement des dispositifs de soutien à la parentalité, un choc des rémunérations des métiers de la protection de l'enfance et du médico-social, divers soutiens aux assistants familiaux et développement des passerelles de formation, la création d'un statut juridique protecteur pour les enfants confiés, le soutien de la scolarisation, l'aide aux structures de pair-aidance, ou encore la recherche de solution d'hébergement pour les plus de 2 000 enfants vivant dans la rue¹ ...

Rappelons que le gouvernement constitué par F. Bayrou ne compte plus de ministère dédié à l'enfance. Face à l'inquiétude des associations, Emmanuel Macron vient d'annoncer la création en janvier 2025 d'un haut-commissariat à l'Enfance. À suivre...

Pour mieux se déplacer dans l'Union

Le Conseil de l'Union européenne a adopté le 14 octobre deux directives instituant une carte européenne du handicap et une carte de stationnement, pour les personnes dites en situation de handicap résidant dans les États de l'Union.

Le principal objectif de cette mesure est de garantir l'égalité d'accès aux conditions spéciales et au traitement préférentiel pour les personnes dont le statut est reconnu dans leur État membre de résidence, et qui se rendent dans un autre État membre pour des séjours de courte durée.

L'adoption de ces textes fait suite au projet pilote qui, à partir de 2016, avait conduit huit États volontaires à expérimenter l'« European Disability Card » selon un système de reconnaissance mutuelle fondé sur un modèle européen unique de carte du handicap.

Les États membres doivent désormais transposer ces directives en droit interne sous 24 mois, et appliquer les mesures d'ici 2028.

¹ Sur ce thème, citons un post publié par un parent d'élève sur l'hébergement dans une école d'une famille mise à la rue https://www.linkedin.com/posts/activity-7263501710545866752-xbW2?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

Agir avec les usagers à partir du recueil de leurs expressions

La Haute Autorité de santé (HAS) publie un guide à destination des établissements de santé et des structures sociales et médico-sociales, leurs professionnels et les représentants d'usagers.

Son approche concrète veut favoriser une appropriation par les structures de l'enjeu du partenariat entre usagers et professionnels, avec plusieurs repères méthodologiques. Ce partenariat s'appuyant sur un triple principe de co-décision, co-construction et mise en œuvre conjointe entre professionnels et usagers, il s'agit pour les structures d'aller bien au-delà d'une seule « participation ». La HAS entend ainsi soutenir une évolution des pratiques, associant plus systématiquement les usagers, et en les formant en même temps que les professionnels à l'analyse des résultats et aux actions qui peuvent être mises en place.

Le guide est complété de fiches ressources, notamment sur des outils de recueil, d'analyse, de décision et d'évaluation.

Un kit pour mieux recruter

Dans un contexte de crise durable du recrutement dans le secteur, l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (ANAP) a établi un programme pour aider les établissements et services à « bâtir leur politique d'attractivité et de fidélisation ». Celui-ci comporte quatre principales thématiques (construire une marque employeur, recruter des candidats, intégrer les nouveaux collaborateurs, fidéliser les collaborateurs) alimentées des fiches pratiques et guides conseils.

L'initiative est séduisante et opportune, pourtant cette approche commerciale et très procédurale peut questionner sur le fond, car elle pourrait en effet s'appliquer à n'importe quel secteur, sans prendre en compte la nature même de l'activité en question. Enfin, les différentes fiches n'abordent pas la manière dont les personnes accompagnées pourraient être utilement mobilisées pour partager leur expérience et leur connaissance de l'établissement ou du service, ou encore participer à l'accueil d'un nouveau salarié.

Ajoutons qu'un décret à paraître en janvier 2025 ouvrira davantage le secteur de l'aide à la personne aux plateformes numériques. Si ces initiatives visent à pallier la pénurie de main-d'œuvre, elles soulèvent d'importantes interrogations sur la précarisation des travailleurs.

A lire, à voir, à écouter

Mémoire

France Culture a rediffusé en novembre dernier sur LSD la série « Handicap : la hiérarchie des vies ».

L'épisode « Lutter ensemble contre le validisme » est l'occasion de rappeler différents aspects de l'histoire des institutions médico-sociales et de la psychiatrie. Les intervenants et nombreuses archives permettent de retransmettre un pan oublié de notre mémoire sociale et politique (notamment post 68). A l'ère de la promotion de l'autodétermination, cette émission bouscule « méchamment », et utilement ...

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/lutter-ensemble-contre-le-validisme-4967854>



Les Pics d'Or 2024

Le 18 novembre a eu lieu la 3^{ème} cérémonie des « Pics d'Or », organisée par la Fondation Abbé Pierre pour dénoncer avec humour les pires dispositifs urbains « anti SDF ». Après une campagne de recensement et de cartographie de ces dispositifs, la Fondation a réuni un jury d'experts pour élire les pires dispositifs dans 6 catégories différentes. Cette initiative vise à alerter le grand public et rendre plus visibles ces mesures qui veulent invisibiliser la pauvreté en éloignant toujours plus des centres-villes les personnes sans domicile.



Protection juridique des majeurs

La Cour de Cassation a organisé en octobre dernier une journée de colloque sur « Les métamorphoses de la protection juridique des majeurs », revenant sur 15 ans d'application de la loi du 5 mars 2007. Le programme analysait 4 principales dimensions :

- le cadre institutionnel avec les enjeux de l'évaluation en amont de la mesure de protection et le rôle des différents acteurs : notaire, avocat, familles et proches, mandataire judiciaire (mais pas la personne protégée ...) ;
- le cadre international (ONU, droit européen) ;
- l'anticipation de la protection pour soi ou pour autrui ;
- les métamorphoses de la protection judiciaire, abordant notamment les enjeux liés à la protection de la personne, de son autonomie et de son consentement. Est rappelée ici la démarche Capdroits selon laquelle nous sommes toutes et tous à la fois capables et vulnérables, soulignant les liens et les soutiens nécessaires à l'autonomie.

Les interventions sont accessibles sur le site de la Cour : <https://www.courdecassation.fr/agenda-evenementiel/les-metamorphoses-de-la-protection-juridique-des-majeurs-regards-prospectifs>

« La participation politique des personnes en situation de handicap »

Dans le cadre de la recherche participative et appliquée « HandiPPolitique », le dossier (n° 49 – novembre 2024) présente une étude documentaire des personnes en situation de handicap et élues. Il propose une présentation notamment cartographique des personnes élues en France, suivie d'une synthèse de la documentation scientifique sur le sujet. Cet état de la littérature sur le sujet est présenté d'une part sous l'angle des obstacles à la candidature ou l'exercice du mandat électoral, d'autre part celui des ressources et leviers aux candidatures et mandats électoraux des personnes en situation de handicap.

Le handicap en chiffres – Edition 2024

Réalisée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) cette 2^{ème} édition enrichie vise à proposer « une photographie rapidement lisible » des principaux chiffres disponibles sur le handicap – certains provenant d'études déjà publiées, d'autres inédits. Les données sont présentées sous différentes thématiques : scolarisation, vie à domicile, en établissement, emploi, pauvreté et niveau de vie, prestations de compensation et de solidarité, territoires.

Dans la première « vue d'ensemble », le document rappelle utilement qu'il « ne prétend pas donner « le » nombre de personnes handicapées en France. L'absence d'un chiffre unique répond en réalité à la pluralité des façons d'appréhender la notion » de handicap, chacune ayant sa pertinence et méritant d'être croisée avec d'autres pour en éclairer les différents aspects. Le dénombrement des personnes dites handicapées dépend des critères retenus pour repérer statistiquement ces dernières. Au total, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), le nombre d'enfants de 5 ans ou plus et d'adultes handicapés peut varier – selon le critère ou le croisement de critères utilisés – de 5,7 millions à 18,2 millions de personnes !

Actualités de GEFCA

Ecole de la sclérose en plaques lyonnaise du 16 novembre au 15 mars

Deux séances ont eu lieu à ce jour pour accompagner les personnes (patients et proches) à dépasser le diagnostic de sclérose en plaques. Des participants toujours très présents et intéressés. Trois séances à suivre en 2025 (18 janvier, 15 février, 15 mars). Retrouvez sur la page dédiée de notre site toutes les informations ainsi que les présentations des interventions réalisées : <https://gefca-asso.fr/ecole-de-la-sclerose-en-plaques/>

Pour cette édition 2024-2025, l'Ecole de la SEP lyonnaise bénéficie du soutien précieux du Rotary Club Croix Rousse que nous remercions chaleureusement ! Le tournoi de pétanque organisé le 12 octobre dernier a permis de recueillir un montant remis par la Présidente Martine Ruiz lors d'une soirée de Noël rotarienne joyeuse et intergénérationnelle dans les locaux de l'EHPAD Résidence Eloïse à Villeurbanne. D'autres événements sont à venir en soutien à l'Ecole, notamment une soirée théâtre le vendredi 28 mars 2025 à la Maison du Peuple de Pierre Bénite. Au programme une comédie : « Le retour de Richard III par le train de 9h24 ». Info à suivre !



Notre guide « SEP : Santé Et Pairs » accessible en version numérique !

Pour un meilleur confort de lecture, la version papier est toujours accessible sur commande ! Toutes les informations sur le guide : <https://gefca-asso.fr/le-guide-sep-sur-la-sclerose-en-plaques/>

Actualités partenaires

Poursuite des formations croisées pour l'Ecole inclusive en Auvergne Rhône-Alpes

Les PEP 69 – Métropole de Lyon ont repris la coordination de cette action portée conjointement par l'Agence régionale de santé et les 3 rectorats (Académie de Lyon, Clermont Ferrand et Grenoble), dans le cadre de leur convention pluriannuelle en faveur de l'Ecole inclusive. Une nouvelle convention ayant été signée fin 2023, les formations ont repris progressivement sur des micro-territoires de la région. Ces formations qui s'adressent conjointement aux professionnels de l'Education nationale et du médico-social visent notamment le développement d'une culture commune, l'appropriation de ressources, le soutien et l'initiation d'actions de collaboration entre les acteurs. GEFCA participe depuis 2022 à l'animation de ces formations – s'appuyant sur un binôme de formateurs Education nationale / médico-social.

Fédération Paralysie Cérébrale France

Le programme de formation d'expert d'usages, porté par la Fédération Paralysie cérébrale France et animé par GEFCA sous la direction de projet de Julia Boivin, arrive à la fin de sa phase expérimentale lancée début 2022. Son évaluation est en cours, ainsi que la modélisation d'un dispositif pérenne sous la forme de l'Académie des Experts d'usages.

Plus d'informations à venir début 2025, avec de nouveaux supports de communication, la mise à jour de l'annuaire des experts d'usages et une conférence de presse le 16 janvier. D'ici là, les groupes locaux d'experts diplômés ou en formation poursuivent leurs travaux pour développer leurs interventions auprès de futurs professionnels du soin et de l'accompagnement.